Résolution présentée par la délégation de

Kazakhstan

Thème : Conflit et sécurité international
Concerne : La sécurité spatiale

L'Assemblée générale

Constatant La montée des tensions entre grande puissance dans l'espace, notamment au sujet des armes spatiales et de l'emploi de l'espace orbital terrestre.

Redoutant L'explosion des tensions qui provoquerait un conflit planétaire avec des conséquences désastreuses pour l'ensemble de l'humanité.

Estimant Qu'il faut être disposé à tout pour prévenir de tels risques qui mettraient en péril l'humanité entière ainsi que l'environnement terrestre et spatial.

Lamentant Que les nations mineures sont soumises aux décisions des grandes puissance dans l'espace, alors que c'est une propriété commune de toute l'humanité fondamentale à cette nouvelle phase d'exploration, qui pourrait amener de grands bénéfices à l'humanité si utilisée pour le bien commun.

Propose, afin de permettre à toute l'humanité de bénéficier des immenses richesses spatiales :

- L'interdiction de toute arme (défensive et offensive) stationnée au-dessus de 122km de hauteur de la terre (hauteur reconnue comme frontière « spatiale » d'un pays).
- L'internationalisation des points de Lagrange. Ces points, idéaux pour l'installation de structures orbitales, ne peuvent pas être revendiqués par des pays, coalitions ou compagnies.
- L'interdiction, dans ces zones internationales, d'entraver les actions d'autres nations, compagnies ou coalitions, même s'il s'agit de rivaux. Ceci inclut mais n'est pas restreint à l'aveuglement de satellites, ou de les pousser hors de leur orbite.
- L'emploi des cosmodromes du Kazakhstan au sein d'une ligue spatiale (dont le Kazakhstan sera président) pour toute nation n'ayant pas les moyens de mettre en orbite leurs propres satellites.

Le texte français fait foi…